

APPROBATION marchés-lettres établis pour fourniture de médicaments à l'Hôpital communal en 1954

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 1er Juillet 1955

Mesdames,

Messieurs,

Il reste à mandater aux Laboratoires Métropolitains et aux Pharmaciens de la Ville qui ont fourni à l'Hôpital Saint-Jacques, à différentes dates, des médicaments dont le montant compte tenu des fournitures déjà livrées, dépasse la somme de 250.000 Fcs CFA.

Ces médicaments ont été achetés sur prescriptions médicales.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les marchés-lettres établis avec eux, savoir:

Les Pharmaciens Réunis:	45.827	
	60.326	
	16.153	
	16.948	
	<hr/>	139.254 Fcs
M. J. BERTIL .....		9.396. "
Madame Marcelle HOARAU .....		11.009 "
M. Marcel HOARAU .....		26.089 "
M. SALINESI .....		115.070 "
M. le Gérant des Laboratoires SOTEX .....		12.000 "
M. Marcel LAURENT .....		1.994. "
Laboratoires Pharmaceutiques CORBIERE .....		1.100 "
Laboratoire de Médecine Expérimentale G. TERTARD .....		5.020 "

Pour les paiements de ces comptes, les crédits sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice en cours au chapitre IXX bis, article 1./.

Le Maire,  
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.